

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1189 du 11 mars 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1189

EDITORIAL : Municipales : quel choix ?

pp. 1-2

CONJONCTURE : Bus stop : libérez nos autocars ! pp. 3-4

ACTUALITES : Retraités en péril p. 4 -

« Aux Ecoutes » p. 5 - Pourquoi la France ne peut pas imiter l'Angleterre p. 5

CARÊME LIBERAL p. 6-7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 6-8

Municipales : quel choix ?

Soyez rassurés, ou soyez déçus : je n'ai pas l'intention de vous dire quel sera le bon choix dimanche 23 mars.

Tout d'abord ce serait osé de ma part, je n'ai pas de consigne de vote à donner à quiconque. Ensuite, c'est une tradition de la Nouvelle Lettre, totalement indépendante de tout parti et de tout candidat. Une tradition au demeurant facile à respecter car il n'y a pas eu depuis fort longtemps de parti ou de candidat réellement porteur d'un message libéral. Pendant leur longue traversée du désert, les libéraux ont souvent voté par défaut. Il aura fallu la défaite de la droite et la catastrophe socialiste pour que les idées libérales remontent enfin à la surface. Nous y voici maintenant, mais nous voici également face à des choix électoraux, tant pour les municipi-

pales que pour les Européennes. Avons-nous l'embarras du choix ?

Je pense que le choix le plus imprudent, ou le plus inefficace, serait de considérer les municipales comme une consultation nationale sur la politique socialiste. C'est visiblement ce que l'opposition a choisi : elle veut cibler le Président et le gouvernement, et il est vrai que les motifs de rejet et de révolte ne manquent pas. Il y a bien sûr la nullité et la nocivité des mesures économiques. Mais il y a encore le désordre et les revirements qui permettent de passer, du moins dans les discours, du marxisme à la sociale démocratie. Il y a surtout les grandes lois « sociétales » qui portent atteinte aux valeurs morales et spirituelles qui accompagnent une société de libertés. >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Il s'agirait donc de voter pour la droite et contre la gauche. Mais que nous propose la « droite » pour l'instant ? Si la gauche est en déroute, la droite est en panne, voire même en chute. Il n'y a pas l'ombre d'une plateforme commune et les divisions sont apparentes entre la droite dure, la droite sociale, la droite gaulliste, la droite libérale, etc. L'opposition n'a pas mûri le moindre programme en deux ans. Elle est en panne d'idées, parce qu'elle ne veut pas adhérer aux idées de la liberté, les seules qui puissent rendre confiance et espoir aux Français. Elle se cantonne dans des effets d'annonce et du bricolage tous azimuts, sans toucher aux bastions : Education Nationale, Sécurité Sociale, fiscalité, droit du travail. Visiblement, la droite ne va pas convaincre l'électorat sur la base de son programme : elle n'en a pas. Elle est même en chute après la multiplication des affaires, les querelles de chefs, les attaques et les ripostes personnelles et claniques. Savoir qui sera leader semble plus important que savoir ce qu'on va faire !

Ceux qui pensent que les municipales pourraient déboucher à terme sur une véritable alternance libérale sont donc à mon sens d'un optimisme injustifié.

Le Front National fera sans doute ses choux gras d'une telle conjoncture et les votes rejets lui apporteront vraisemblablement quelques succès. Mais pour quel programme ? En tous cas, sûrement pas un programme libéral puisque le parti de Marine est contre la mondialisation et pour le renforcement de l'Etat. Finalement, les abstentions et les votes blancs seront révélateurs de la conjoncture électorale et de la crédibilité des partis. Mais si la société civile montre ainsi son dépit et son rejet de la société politique, se rappelant ainsi au bon souvenir de tous les partis, rien ne laisse penser que les futurs élus en tiendront compte.

Le seul choix véritable qui est donné aux électeurs n'est donc pas entre gauche, droite, ou autre. Il n'est pas très utile de voter « nationalement », mieux vaudrait voter « localement » et juger les candidats, leurs équipes municipales et leurs programmes locaux. Sur quel critère faire ce choix ?

Les résultats de la gestion passée sont les plus importants et, parmi eux, la situation des finances locales, l'importance et l'évolution de la dette et des impôts municipaux, l'évolution du nombre de fonctionnaires de la mairie, la qualité des services municipaux, le respect de la propriété individuelle, l'attitude face à l'enseignement libre. Toutes ces données mesurent le degré de « socialisme municipal » atteint par les sortants et celui qu'envisagent les opposants dans leur programme.

Que les citoyens n'hésitent pas à interroger les candidats sur ces points déterminants, que les élections municipales prennent ainsi la forme d'un véritable referendum, même s'il n'est pas d'initiative populaire.

« *Participer en interpellant
la classe politique* »

Certes, cet exercice de démocratie semi-directe a ses limites. D'une part, les municipalités n'ont pas beaucoup de liberté dans la plupart des domaines : qu'il s'agisse de la sécurité, de la fiscalité, du logement, de la réglementation, de l'environnement, c'est l'Etat qui fixe les contraintes ou détient les moyens. En particulier la fonction publique territoriale a un statut qui échappe aux édiles locaux. D'autre part, les municipalités sont enserrées dans un réseau institutionnel serré : conseils généraux, régionaux, communautés d'agglomération, communautés de communes et maintenant métropoles. Les compétences et les moyens sont mal répartis et les maires subissent souvent des critiques sur des aspects de leur gestion qui leur échappent partiellement ou totalement.

En fin de compte, le grand choix que nous avons à faire est celui d'une participation active au débat local. Les occasions pour les Français d'exprimer leurs opinions et leurs souhaits sont réellement rares. Si on se contente de réduire la démocratie à l'urne (suivant l'expression d'Yves Canac), la classe politique nous oubliera dès le lendemain du deuxième tour. Le grand choix, c'est de saisir toutes les occasions de ranimer la flamme de la société civile, en faisant connaître et valoir les idées de la liberté, et en particulier des libertés locales.

Jacques Garello

BUS STOP : LIBEREZ NOS AUTOCARS !

L'Autorité de la concurrence vient de rendre un avis sur l'absence de concurrence dans le domaine des autocars. Les règles étatiques maintiennent le privilège de la SNCF et rejettent les mécanismes du marché. D'après cet avis, une libération du marché, même partielle, aurait des effets bénéfiques sur l'emploi, sur le prix et la qualité des transports. La façon dont fonctionne le secteur des autocars est très représentative du mal français : colbertisme et refus de la concurrence, priorité aux opérateurs publics, peu de souci des usagers. La plupart des Français ne soupçonnent même pas à quel point l'Etat freine le développement de ce secteur. On se doit de les éclairer.

Les enrayeurs sont à l'œuvre

Les enrayeurs, dont l'existence et les méfaits ont été traités par Bastiat, sont ceux qui empêchent les autres de travailler et d'entreprendre. Les autocars : voilà un domaine où le corps des enrayeurs est à l'œuvre avec une grande efficacité. Pourtant, le transport par autocar n'est pas stratégique au point de mériter toute l'attention étouffante des pouvoirs publics. A priori, les gens pensent qu'il n'y a rien de plus simple que d'ouvrir une liaison par car, chaque fois qu'une entreprise le souhaite, parce qu'il y a des clients potentiels. Ils se trompent.

Pourquoi ? Parce que l'Etat veut préserver le monopole de la SNCF. Certes ce monopole est déjà battu en brèche par les directives européennes en ce qui concerne les liaisons ferroviaires. En principe, le rail devrait être ouvert à la concurrence. En fait, sous la pression des lobbies ferroviaires, les échéances ont sans cesse été repoussées, au point que le Parlement européen a renvoyé l'ouverture totale pour les voyageurs à pratiquement dix ans. Mais, en ce qui concerne le bus, l'Etat a veillé au grain et bloque toute concurrence entre le rail et la route.

C'est l'Etat qui choisit à la place du client

En ce qui concerne le transport à longue distance, les autocars auraient des atouts importants à faire valoir, si on les laissait libre de rouler. On a calculé que les trajets en car coûtaient 50% de moins qu'en TGV et 30% de moins qu'un train intercity. Certes, on peut légitimement préférer le train, même s'il est plus cher : le consommateur est roi. Sauf qu'ici, c'est l'Etat qui choisit à la place du client et qui empêche la desserte de la plupart des trajets. Celui pour qui l'argument de prix est prioritaire n'a pas voix au chapitre, puisqu'on ne lui offre pas le choix. Or, il y a une clientèle qui ne peut se payer le train et serait bien contente de voyager pour moitié prix, comme le confirme par exemple le développement du covoiturage chez les jeunes.

Oui mais, dit-on, le train pollue moins que le car. Argument doublement irrecevable : d'une part, le critère écologique n'est pas le plus pertinent par rapport à l'emploi ou au pouvoir d'achat des voyageurs et, d'autre part, l'autorité de la concurrence a montré que, contrairement au discours politiquement correct, le car est moins polluant. En effet, « 37% des liaisons ferroviaires interrégionales transportent moins de douze voyageurs par jour. Or, une micheline diesel qui circule à moitié vide est plus néfaste pour l'environnement qu'un autocar plein ». Mais en France, les privilèges de la SNCF sont tabou. Et l'idée qu'on puisse laisser le client choisir est présentée comme le comble de l'ultralibéralisme !

Un cabotage bien encadré

Le nombre de verrous qui empêchent le développement du transport par car est hallucinant. Le résultat est qu'en France les transports interrégionaux par car sont ridicules : 110 000 voyageurs en 2013, soit 0,0005% des voyages longue distance contre 4% en Grande-Bretagne et 5% en Suède. Malthus est passé par là : 40% des demandes d'ouverture de service sont refusées par l'Etat, sans aucune justification. Les Français savent-ils que les dessertes au sein d'une même région sont interdites ? Un récent article du Figaro montrait par exemple qu'un car n'a pas le droit de proposer un trajet Bordeaux-Pau ou encore Montpellier-Perpignan, puisqu'ils sont internes à une même région. L'Autorité de la concurrence parle même à propos du car d'un « marché à très fort potentiel, bridé par un système réglementaire malthusien ».

On atteint des situations ubuesques. Un opérateur d'autocar longue distance n'a le droit de prendre des voyageurs en France que dans le cadre du cabotage, c'est-à-dire sur des lignes internationales. Ainsi, sur un Paris-Turin, on peut se rendre à Lyon ou sur un Paris-Barcelone, on peut se rendre à Bordeaux. En revanche, il faut que ce soit des trajets interrégionaux, car il est interdit de monter et de redescendre plus loin dans une même région ! Le sommet du délire est atteint, car sur ces trajets internationaux, le cabotage (donc d'une ville française à une autre) ne doit pas représenter plus de 50% des passagers embarqués ni plus de 50% du chiffre d'affaire ! Donc, un autocar avec de la place à bord, doit refuser du monde s'il atteint les 50% maximum de cabotage !

>>

Bus stop : libérez nos autocars ! (suite)

Il faut aller en France pour trouver ce genre de délire et on n'ose pas imaginer la réaction d'un étranger à qui l'on refuse l'accès à un bus à moitié vide sous prétexte que le quota de cabotage est atteint. Le cabotage doit être accessoire par rapport au service international et l'exploitant doit le justifier pour chaque ligne par un rapport annuel !

L'Autorité de la concurrence ne réclame pas le big bang

Encore faut-il rappeler que ce n'est que récemment que ces (tout petits) aménagements ont été obtenus. Jusqu'en 2011, les services non conventionnés de transport régulier interrégional par autocar étaient pratiquement inexistantes ; il n'existait que quelques liaisons interrégionales mises en place par les régions et donc conventionnées. Les chiffres étaient si faibles qu'ils étaient mélangés avec ceux du transport collectif urbain par bus. Or, la qualité du réseau routier et autoroutier permettrait un développement de ce mode de transport, y compris dans le domaine du « low cost ».

Si le cabotage a été autorisé, c'est à la suite d'une directive européenne de 2009, mais ce texte est appliqué en France dans les conditions ubuesquement restrictives décrites ci-dessus.

La faiblesse du transport longue distance par car en France ne vient pas de l'absence d'opérateurs ; certains sont d'ailleurs des filiales de la caisse des dépôts ou de la SNCF, (on n'est jamais si bien concurrencé que par soi-même !), mais il y a aussi des entreprises étrangères prêtes à intervenir, ainsi qu'un groupement de PME françaises. L'Autorité de la concurrence ne demande pas de réformes extraordinaires, juste un peu de bon sens, en supprimant les contraintes liées au cabotage, ou en autorisant de plein droit les liaisons de plus de 200 kilomètres. On est loin d'une « concurrence sauvage » puisque l'Autorité de la concurrence accepterait que l'Etat et les régions aient leur mot à dire pour les distances plus courtes. Rien que cela permettrait de créer entre 10 000 et 16 000 emplois : mais l'Etat n'est intéressé ni par la satisfaction des clients, ni par la création d'emplois ! Le critère pertinent pour l'Etat, c'est le privilège de la SNCF.

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres (les VTC par rapport aux taxis), on ne peut qu'être atterré par la « politique française de concurrence ». Nos gouvernements appliquent à minima les textes européens sur la concurrence quand nous ne les détournons pas de leur sens, comme dans le domaine de l'assurance maladie, où le monopole de la Sécurité Sociale aurait dû disparaître dès...1992. Il est temps de mettre fin à ces archaïsmes et, dans le cas d'espèce, de libérer nos autocars de leurs chaînes !

Jean Yves Naudet

Retraités en péril

Les retraites complémentaires ne seront pas relevées en 2014 : vive la réforme !

On va en parler pendant quelques jours, puis on en prendra son parti : les retraités vont perdre du pouvoir d'achat. Il semble qu'en France l'opinion soit résignée, tout le monde s'étant fait à l'idée que la cause était entendue, et qu'il n'y a rien à espérer ni à court ni à long terme.

Bien que l'annonce soit pour le 1er avril, ce n'est pas une surprise ni une plaisanterie : tout le monde devrait savoir que les caisses complémentaires des salariés du secteur privé, AGIRC et ARRCO, sont en grand danger, et seront même dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements dans moins de cinq ans. Il est d'ores et déjà prévu d'abaisser de 1%

chaque année en 2014 et 2015 le montant des complémentaires en termes réels (sans tenir compte de l'inflation). C'est un emplâtre sur une jambe de bois, compte tenu de la vitesse à laquelle ont fondu les fonds de capitalisation des deux organismes gestionnaires. Que se passera-t-il ensuite ? Sans sourciller, le représentant de FO, Philippe Pihet, Vice-Président de l'ARRCO répond à la question dans Les Echos de ce matin : « *Il n'est pas question de trancher ce débat aujourd'hui. Il devra faire l'objet d'une négociation entre partenaires sociaux en 2015* ».

Voilà bien le mal français : la « négociation » et le « dialogue social » permettent de marcher

sur la tête et de maintenir un système de retraite totalement déséquilibré par le vieillissement de la population.

Ce que l'on appelle « réforme des retraites » en France est en réalité une série de bricolages permettant d'attendre la fin du semestre prochain. On sait qu'une vraie réforme consiste à abandonner le plus rapidement possible le système par répartition pour passer à la capitalisation (et non pas à la fallacieuse « retraite par points »).

Pour ceux qui n'en sont pas persuadés, ils peuvent toujours se reporter à l'ouvrage de Jacques Gareilo : « *Pour sauver vos retraites* » !

« Aux Ecoutes »

Machiavel avait raison : la raison d'Etat efface l'état de droit

Aux Ecoutes était un hebdomadaire financier des années 1950 dont le directeur était Raymond Bourguin ; il s'est rajeuni ensuite en devenant Valeurs Actuelles. *Aux Ecoutes* était lu non seulement pour son information boursière, mais aussi pour sa défense courageuse mais vaine de l'Algérie Française.

Aujourd'hui, le titre pourrait être réutilisé pour diffuser l'information sur la classe politique française. Mais peut-être devrait-il devenir quotidien. Chaque jour nous apporte en effet son lot de scandales, de manipulations, de calomnies, de démentis, de conflits et autres régals pour une presse qui a perdu depuis longtemps l'habitude d'avoir des

idées et de donner des opinions, mais qui sait écouter aux portes.

Cette triste réalité, cette triste banalité, est-elle de nature à surprendre les Français cultivés et curieux d'histoire ? En 1515, Machiavel a eu le trait de génie de justifier tout agissement immoral du prince par la considération de la raison d'Etat. Ce qui est immoral et condamné pour n'importe quel sujet du prince est licite et moral pour le prince lui-même car il a en charge une mission hors de portée du commun des mortels : il doit assurer le maintien et la puissance de l'Etat, il travaille au niveau de plusieurs générations et pour tout le monde. Il ne peut donc être jugé à l'aune du comportement normal.

Ainsi, et bien avant Machiavel d'ailleurs, l'humanité vit-elle à l'heure de la raison d'Etat. L'énormité des manquements au droit que nous constatons en France aujourd'hui ne devrait donc pas nous surprendre. Ce qui est surprenant, c'est qu'il y ait encore des gens qui croient aux vertus de l'Etat et qui attendent de l'Etat qu'il réalise le bien commun et qu'il prenne en charge notre destinée, en nous donnant au passage des leçons de morale !

Vous pensez peut-être que les principaux acteurs de cette tragédie ont quelque scrupule ou quelque honte ?

Détrompez-vous : ils sont dans leur rôle. •

Pourquoi la France ne peut pas imiter l'Angleterre

La « big society » de David Cameron est l'objet d'attaques surprenantes

Il est de bon ton en France de vanter le mérite du modèle allemand. Certes, beaucoup de gens traînent les pieds et n'aiment pas Angela Merkel. Mais au moins reconnaît-on, en haut lieu comme dans l'opposition, la réussite de la politique économique et sociale menée outre-Rhin.

On n'a pas la même indulgence pour la Perfide Albion. David Cameron n'est pas encore autant haï que Margaret Thatcher, mais cela ne saurait tarder.

Le Premier Ministre a inventé la « big society », voulant transformer l'Angleterre en un territoire avec le moins d'Etat possible, les tâches naguère accomplies par des fonctionnaires étant désormais assumées soit par des entreprises privées soit par des associations ou autres expressions de

la société civile. Visiblement, le projet a obtenu un certain succès puisque, depuis 2010 et l'arrivée au gouvernement des conservateurs, le secteur public britannique a vu entre 500 000 et 600 000 emplois publics supprimés (et cela continue), tandis que le secteur privé a créé 1,4 million d'emplois. L'Angleterre a aujourd'hui 4 millions de fonctionnaires, contre 6 millions chez nous : elle en supprime 100.000 par an, alors que nous considérons comme un exploit d'atteindre les 30.000 suppressions.

Mais c'est tant mieux disent certains : les associations et autres substituts des services naguère publics ne seraient pas à la hauteur, car l'Etat ne pourrait pas les financer. En Angleterre, si l'on excepte l'école, il n'y a pas eu de totale privatisation des services

publics, faute de subventions de la part de l'Etat.

Cette analyse (que l'on trouve par exemple sous la plume de Florentin Collomp dans *Le Figaro d'hier*) est assez délirante : la privatisation ne pourrait aller de pair avec la baisse des dépenses publiques car seul le soutien financier de l'Etat permettrait au secteur privé de prendre son essor. D'où une conclusion tragique : « la big society est tombée aux oubliettes ». Ce sont les auteurs de tels propos qui devraient passer à la trappe. Ce qui empêche la France d'imiter la Grande Bretagne, c'est le poids des syndicats de fonctionnaires et le culte de l'Etat et de ses services publics entretenus par nos dirigeants issus d'une certaine Ecole d'Administration... •

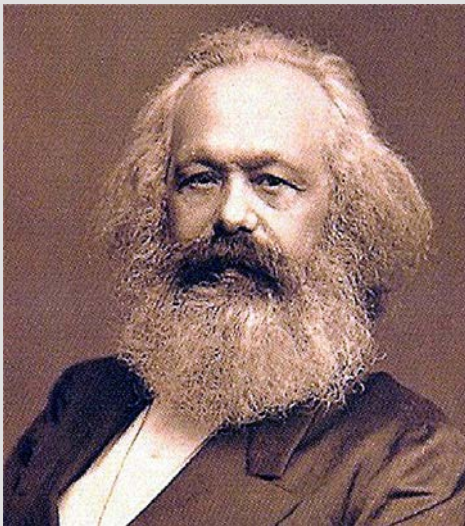
Carême libéral

Le Carême est un temps privilégié pour donner à notre vie une dimension spirituelle que le quotidien nous a souvent fait oublier. Il est salutaire pour les libéraux de revenir aux bases philosophiques et morales de la liberté. J'ai donc fait le projet de consacrer chaque semaine avant Pâques quelques lignes à des sujets de carême. Mes premières réflexions portaient sur la place de l'argent dans une société de libertés : est-il maître ou serviteur ? Esclaves de l'argent, le serions nous aussi de la consommation ? « La société de consommation a privilégié l'avoir au détriment de l'être » affirmait Jacques Delors. Avait-il raison ?

L'être et l'avoir

La dignité de l'être humain souffre-t-elle de la possession excessive de biens matériels ? Que reste-t-il de la consommation, sinon des satisfactions éphémères, qui n'apportent rien de bon à long terme ? L'individu n'est-il pas victime d'une aliénation dans une société fondée sur le productivisme, qui l'oblige à absorber des produits toujours plus nombreux, toujours plus inutiles ?

Ces questions se posent à beaucoup de gens qui sont riches, dans les pays riches. Elles épargnent la masse des pauvres, dans les pays pauvres : quelle chance pour eux, ils ne l'apprécient pas assez ! Une certaine littérature se complaît aujourd'hui dans le mythe du bon sauvage, celui qui n'est pas pollué par la civilisation, qui vit en harmonie avec la nature, au milieu d'une faune et d'une flore que la frénésie de richesses n'a pas détruites.



Toujours plus, toujours trop

Mais qui peut décréter que « les gens » en veulent toujours plus, au point d'en vouloir fatalement trop ? Certes, chez Marx, c'est la logique implacable du capitalisme que de pousser sans cesse à la consommation, parce c'est le seul moyen d'absorber la surproduction, elle-même causée par l'appétit du profit, qui augmente avec les quantités produites. Mais chez d'autres contempteurs de la société de consommation, nombreux sont ceux qui se révoltent au nom de la morale. Il serait immoral de consommer au delà du nécessaire et de dépenser pour le superflu. Mais qui fait la part entre le nécessaire et le superflu ? Le nécessaire serait-il la consommation de survie, tout le reste pouvant apparaître comme un luxe ? Et quelle est la composition du panier de survie ? En général, ces moralisateurs sont plus sévères à l'égard des autres qui « gaspillent », qu'à l'égard d'eux-mêmes, qui trouvent toujours une légitimité à leurs propres dépenses.

La vraie question ici est celle de l'ordination des préférences et de la liberté des choix. On peut reconnaître à chacun la possibilité de préférer A à B, ou B à A, et laisser au marché le soin de révéler et de coordonner ces préférences individuelles. On peut à l'inverse charger une autorité centrale de définir, grâce à un plan, ce qui doit être préféré au sein de la communauté.

Dans un cas, chacun définit ce qui lui semble bien, ce qu'il préfère. Dans l'autre, c'est une décision collective (en général politique) qui met en ordre les priorités. Celle-là est affaire de conscience personnelle, celle-ci relève de la morale publique.

Le consommateur a-t-il réellement le choix ?

Il existe cependant une troisième possibilité : ce n'est ni le planificateur, ni le consommateur qui fait les choix et définit les priorités, ce sont les producteurs. « Ce sont les entreprises qui imposent les choix aux consommateurs, et non l'inverse » tranchait John Kenneth Galbraith. A l'appui de son assertion, l'asymétrie d'information, entre des entrepreneurs qui proposent les produits et peuvent en vanter les bienfaits inestimables, et des consommateurs qui n'ont aucun moyen de se prémunir contre la publicité mensongère et a fortiori contre les manipulations.

Le consommateur serait donc poussé sans cesse vers des biens et services dont il n'a réellement pas besoin, créés artificiellement, et son comportement serait irrationnel. Gary Becker et les théoriciens de la consommation ont fait valoir plusieurs arguments contraires :

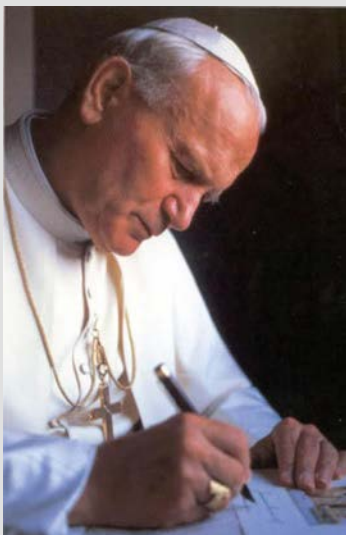
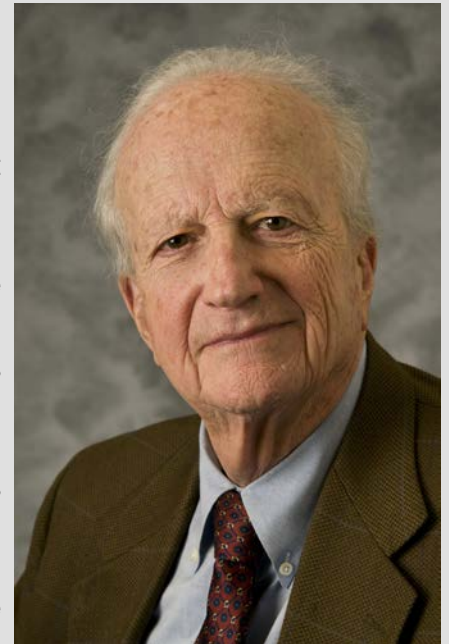
1° le consommateur peut se tromper, mais les producteurs ne peuvent tromper tout le monde et tout le temps : l'expérience va confirmer ou démentir la publicité.

2° un producteur qui abuse la clientèle perd très vite une image de marque longue à construire.

3° le consommateur ne choisit pas des produits mais les services rendus par le produit ; les choix peuvent donc changer avec le temps et les circonstances suivant les besoins ressentis.

4° parmi toutes les caractéristiques attachées au produit, le prix du temps et de l'information est un élément décisif.

Sans doute la thèse de la manipulation a-t-elle toujours prise sur beaucoup d'esprits, car elle est commode quand on fait un choix qui à l'usage se révèle mauvais : c'est la faute du marchand !



Peut-on être sans avoir ?

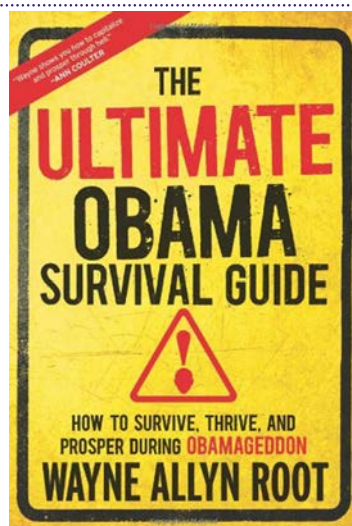
En fait, la liberté de choisir s'assortit nécessairement de la responsabilité du choix. Les consommations sont avant tout le reflet de la personnalité du consommateur. L'avoir est l'expression de l'être. Voilà qui explique la volatilité des choix (on est pressé par le temps, mais on reviendra sur sa décision) et surtout l'évolution des choix tout au long de la vie : les juniors consomment autrement que les seniors (mais des seniors peuvent vouloir se rajeunir en consommant des produits « jeunes »). La consommation s'inscrit dans l'histoire de l'individu.

Certes, la personnalité de l'individu peut se désagréger, s'abaisser, à travers des choix de consommation avilissants. Ce danger est bien réel : « "Avoir" des objets et des biens ne perfectionne pas, **en soi**, le sujet humain si cela ne contribue pas à la maturation et à l'enrichissement de son "être" ». Ce passage de *Sollicitudo Rei Socialis* précise bien la neutralité morale de l'avoir : il sera au service ou au détriment de l'être. Le danger vient du choix et le choix vient de la personne. C'est le lot de la liberté : elle peut détruire ou grandir suivant l'usage qui en est fait. Que la liberté des actes soit toujours ordonnée à la dignité des personnes recommande Jean Paul II.

En sens inverse, celui qui est dépourvu, ou privé de sa liberté de consommer, a du mal à mener sa vie. Un mal physique, quand il manque des moyens de survivre (la faim et la misère). Il y a une tyrannie de la sous-consommation comme de la surconsommation. Mais aussi et toujours un mal psychologique. Car il n'est pas bon pour l'être humain de ne rien avoir. L'avoir, c'est la marque de son effort, de ce que l'on a en propre, c'est la preuve que l'on a « apporté une contribution au bien commun de l'humanité ». Malheur à celui qui dépend de l'Etat ou de quelque autre « bienfaiteur » pour avoir son pain quotidien. L'Etat Providence a de ce point de vue attenté à la dignité humaine.

Plus généralement, toute atteinte à la propriété, tout contrôle arbitraire de l'avoir, est une atteinte à l'être. « L'homme naît propriétaire », disait Bastiat qui expliquait ce principe ; « Les facultés ne sont que le prolongement de la personne ; la propriété n'est que le prolongement des facultés. Séparer l'homme de ses facultés, c'est le faire mourir, séparer l'homme du produit de ses facultés c'est encore le faire mourir » (Propriété et Loi, 15 mai 1848)

Entre l'avoir et l'être il n'y a pas conflit, mais synergie.



The Ultimate Obama Survival Guide

Ouvrage de Wayne Allyn Root

En dernier recours, comment résister à l'Obamania qui est en train de ruiner les Etats Unis ?

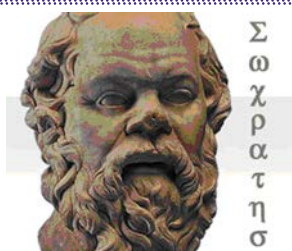
C'est un véritable Guide de survie. Comme celui qu'on distribue aux scouts. Avec pas moins de 51 conseils pour faire face aux politiques d'Obama. L'auteur, ancien journaliste pour la chaîne CNBC, membre du Parti Libertarien, analyste sur Fox News, passe en revue – sur plus de 450 pages – tous les maux de l'Amérique d'aujourd'hui : des problèmes économiques jusqu'aux restrictions des libertés individuelles.

Il part d'abord d'un constat chiffré. Obama avait promis de réduire le déficit de moitié pendant son premier mandat. Il l'a, au contraire, augmenté de 4.000 milliards de dollars. Le Président a promis de baisser les franchises santé grâce à Obamacare : elles ont augmenté de 60 % en moyenne. Malgré la reprise économique, la population active ne cesse de baisser. Et d'ailleurs, la reprise actuelle est beaucoup moins importante que celles de 1982-1983 ou de 2002-2003. En prétextant une hausse des impôts pour les plus riches, ce sont les classes moyennes et les entreprises qui ont trinqué. Au total, 77 % des Américains ont subi une augmentation d'impôts. Et les 20 % des plus riches payent 94 % du total des impôts (les 1 % des plus riches acquittent 39 % du total !). Un exemple local du désastre Obama est représenté par la ville de Detroit. Depuis des décennies sous la gouvernance des Démocrates, cette ville est aujourd'hui en faillite (plus du tiers des immeubles sont vides) et aussi la plus dangereuse en Amérique.

Alors, comment survivre ? En essayant de créer sa propre entreprise, sans attendre l'aide de l'Etat ; en défendant les libertés individuelles et en militant au sein de la société civile. C'est ce qui fait encore la force de l'Amérique. Il faudra aussi acheter de l'or et investir dans les énergies fossiles. Choisir aussi de vivre dans les Etats les plus accueillants. Parmi ceux qui résistent à l'Obamania figure le Texas. Entre 2000 et 2010, plus de 500 000 Américains ont quitté la Californie pour s'établir au Texas. Parmi les quinze villes les plus prospères des Etats-Unis, huit se trouvent au Texas où on a créé plus d'emplois ces 10 dernières années que dans tous les autres Etats réunis. Cet Etat dirigé par le gouverneur Rick Perry a essayé de contourner toutes les mesures qui venaient de Washington, mesures auxquelles les Texans étaient opposés parce qu'elles pénalisaient les petites et moyennes entreprises. Enfin, lorsqu'un membre du gouvernement vous propose son aide, rappelez-lui les propos de Reagan : « Les neuf mots les plus terrifiants du vocabulaire anglais sont « I'm from the government and I'm here to help » !

Nicolas Lecaussin www.irefeurope

Wayne Allyn ROOT : *The Ultimate Obama Survival Guide*, Regnery, 2013



Agir pour la Démocratie Directe et Institut néo-socratique

Le lundi 17 mars à 19 heures

A l'association « Dialogue Franco-Russe », 120 Champs Elysées 75 008

Yvan Blot

Origines et Richesses des Traditions. Pourquoi il faut les défendre

Dans le chapitre IV de « La Constitution de la Liberté » Hayek souligne que les traditions se heurtent à deux ennemis : les instincts chaotiques d'une part, les prétentions de la raison logique abstraite d'autre part. Il s'aperçoit alors qu'il y a deux libéralismes, celui qui s'inspire des traditions (Burke en Angleterre) et celui qui veut rompre avec elles au nom d'une logique révolutionnaire (La Révolution française). Il appelle le premier évolutif et le deuxième « constructiviste ». Les libéraux constructivistes ont évolué au nom du rationalisme a priori vers le socialisme et le marxisme. Marx lui-même était un jeune libéral révolutionnaire qui devint socialiste révolutionnaire.

Hayek explique que le langage, la politesse, la morale, la famille, la propriété, la nation, la religion n'ont jamais été « inventées » par un penseur rationaliste dans son bureau mais sont le produit d'interactions sociales durant des siècles. Seules les traditions qui permettent la survie du groupe (comme la famille hétérosexuelle) et sa prospérité économique (les droits de propriétés), sont sélectionnées historiquement. C'est pourquoi, suivre les traditions (elles-mêmes évolutives) n'est pas une question de goût mais une question de vie ou de mort. Vouloir les abolir au nom d'une « présomption fatale » de la raison conduit à la révolution meurtrière et à la ruine.

73, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Courriel : atheneion@free.fr site web : www.democratiedirecte.fr Tél : 06 88 75 36 13